

Janvier 2011

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

Accidentologie des jeunes de 14 à 24 ans pour la période 2005-2009



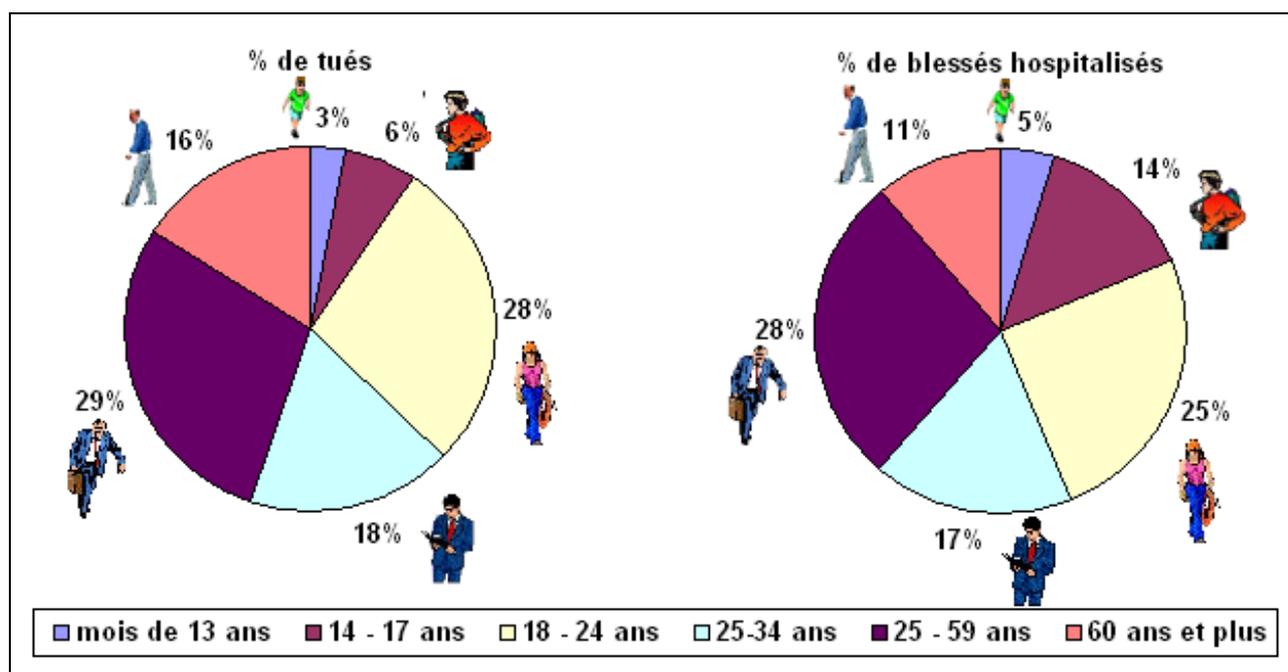
Direction Départementale des Territoires de Maine et Loire

Observatoire Départemental de Sécurité Routière

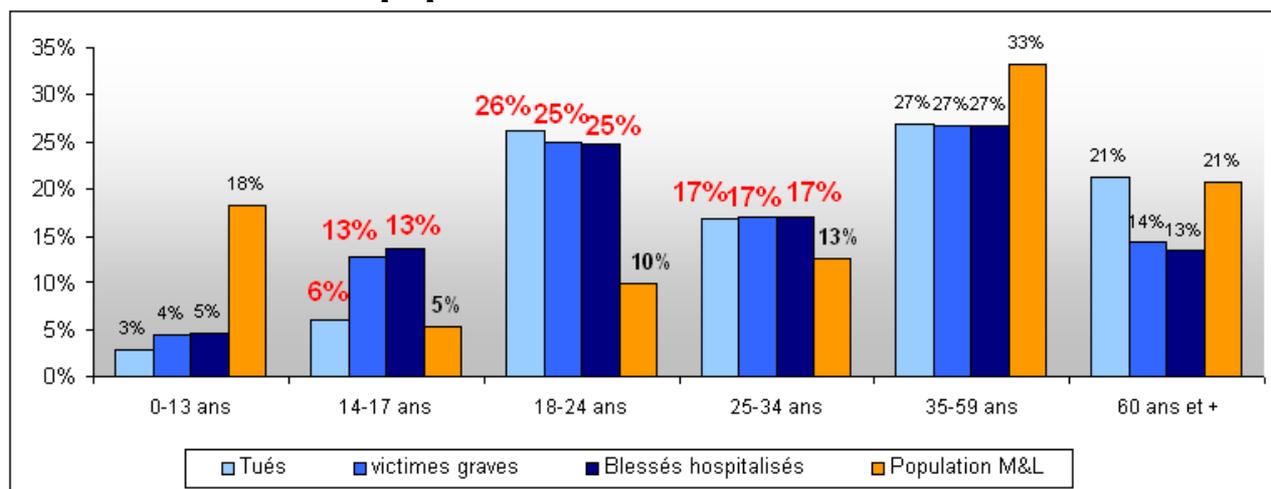
Table des matières

<i>1-Définitions</i>	5
<i>2-Généralités</i>	5
<i>3-Les 14-17 ans</i>	7
<i>A)Localisation : la ville plus accidentogène, la campagne plus meurtrière</i>	7
<i>B)Comportement de l'usager</i>	9
<i>C)Temporalité et environnement</i>	9
<i>4-Les 18-24 ans</i>	15
<i>A)Localisation</i>	15
<i>B)Comportement de l'usager</i>	17
<i>C)Temporalité et environnement</i>	19
<i>5-Synthèse et conclusion</i>	20

Accidents corporels en Maine et Loire entre 2005 et 2009



Répartition des victimes par âge et gravité et selon leur part de la population du Maine et Loire



Accidentologie en Maine et Loire entre 2005 et 2009

	Département	impliquant un 14-24 ans	impliquant un 14-17ans	impliquant un 18-24 ans
accidents corporels	4 873	2 532	795	1 947
tués	283	135	32	117
blessés hospitalisés	2 079	1 087	362	834
blessés non hospitalisés	3 918	2 157	706	1 700

Nota : les chiffres des 14-17 et des 18-24 additionnés sont différents des chiffres des 14-24 ans, un accident pouvant être compté plusieurs fois selon les circonstances
Les victimes sont comptées tous âges confondus

1- Définitions :

Un **accident corporel** (mortel et non mortel) de la circulation routière :

- provoque au moins une victime c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;
- implique au moins un véhicule.

Cyclomoteur : 2 roues à moteur $\leq 50 \text{ cm}^3$

Motocyclette : 2 roues à moteur $> 50 \text{ cm}^3$

2 roues motorisés : Cyclomoteurs+motocyclettes

Gravité ou **indice de gravité** : nombre de tués, sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident, pour 100 accidents.

Les tués : Avant 2005 : toute personne décédant sur le coup ou dans les 6 j suivant l'accident. À compter du 1er janvier 2005, toute personne qui décède sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident. Un coefficient multiplicateur de 1,069 est donc appliqué aux tués avant 2005, afin de les comparer avec ceux d'après 2005.

Les blessés hospitalisés : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures.

Victimes graves : tués + blessés hospitalisés.

2- Généralités :

Les jeunes de 14 à 24 ans représentent 14,2% de la population française et 15,2% de la population du Maine et Loire (source recensement 2006).

Les 14-17 ans et les 18-24 ans, représentent respectivement 5,3% et 9,9% de la population du Maine et Loire.

Les jeunes de 14 à 24 ans sont impliqués dans 52% des accidents corporels et dans 46% des accidents mortels, en Maine et Loire, sur la période 2005-2009.

Ils représentent 32% des tués (91 tués) et 38% des blessés hospitalisés (796 blessés hospitalisés) sur la même période.

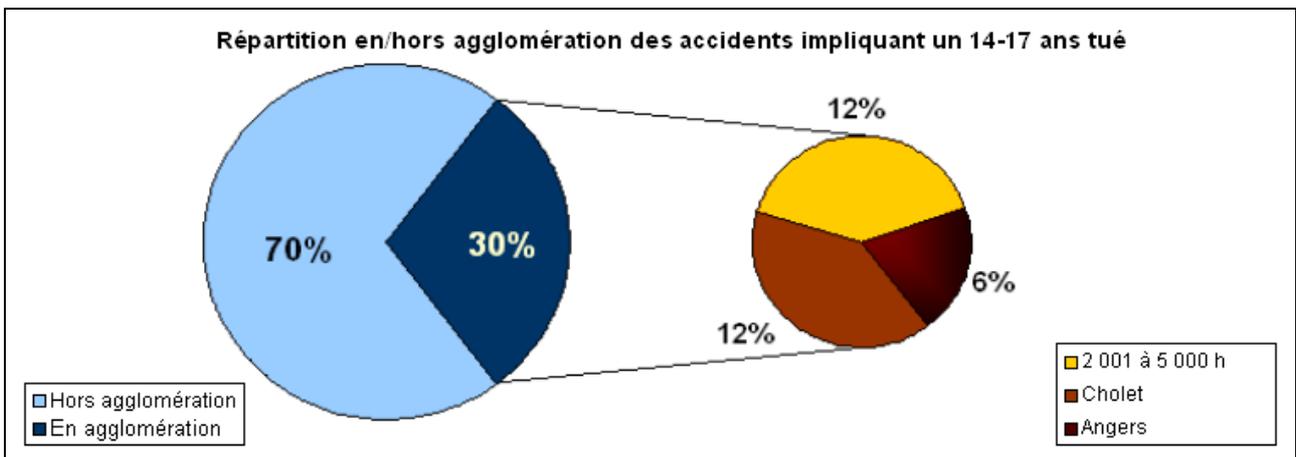
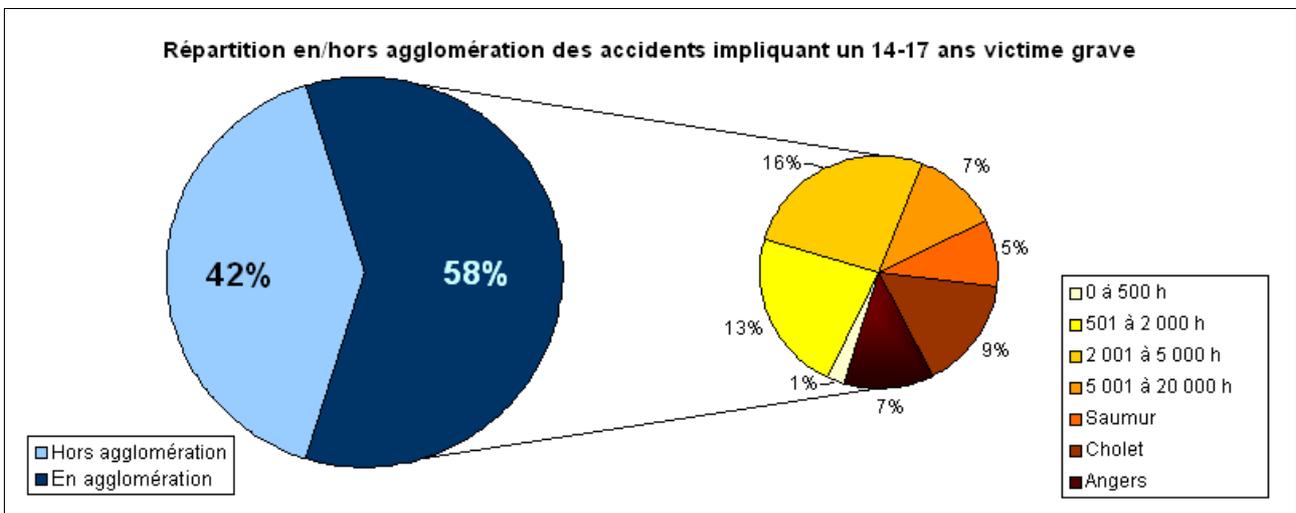
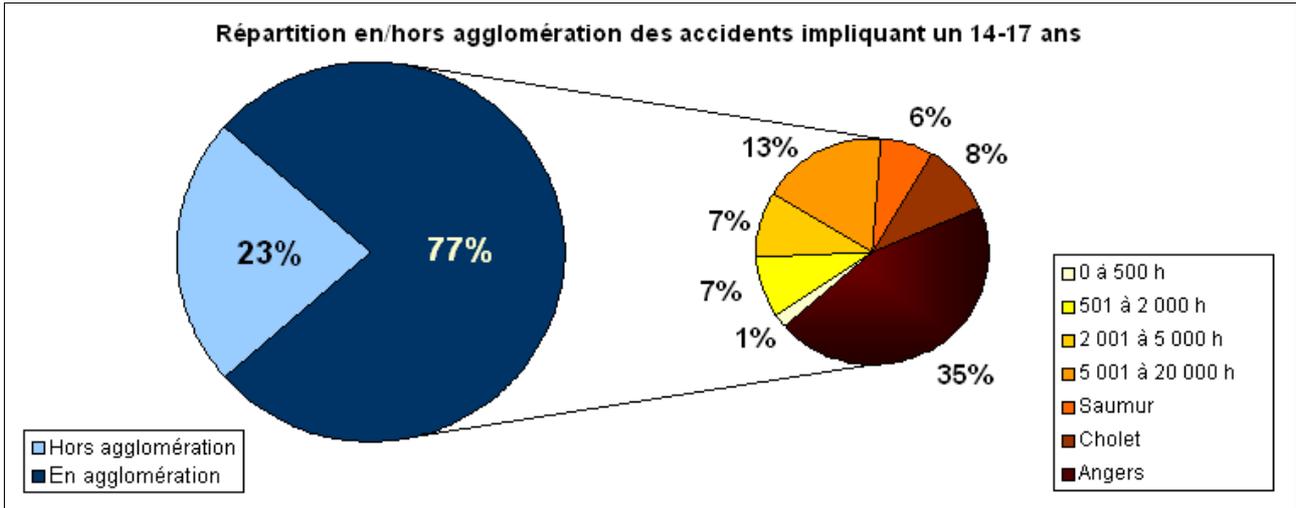
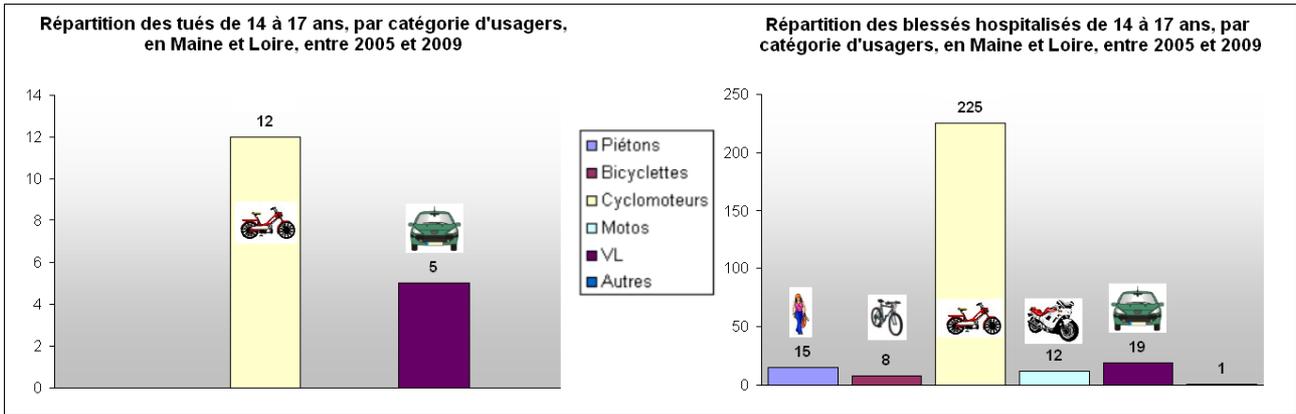
On observe une différence dans la typologie des accidents impliquant les 14-17 ans et les 18-24 ans.

Les 14-17 ans sont 2 fois plus blessés que tués dans les accidents de la route, alors que les 18-24 ans sont autant tués que blessés.

Cette différence s'explique essentiellement par le mode de déplacement utilisé et le lieu de l'accident, comme nous le verrons dans l'analyse plus fine des circonstances des accidents.

En zoomant sur les accidents impliquant au moins un jeune de 14 à 24 ans, on constate que :

- les 14-17 ans représentent :
 - 13% des tués (17 sur 135)
 - **26%** des blessés hospitalisés (280 sur 1087)
- les 18-24 ans représentent :
 - **55%** des tués (74 sur 135)
 - **47%** des blessés hospitalisés (516 sur 1087).



3- Les 14-17 ans :

Les accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans correspondent à 16% des accidents corporels du département.

Dans les accidents impliquant cette tranche d'âge, ces jeunes représentent 53% des tués (17 tués) et 77% des blessés hospitalisés (280 blessés hospitalisés).

Dans les accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans :

- et au moins un piéton, ces jeunes représentent **69% des piétons**,
- et au moins un vélo, ils représentent **87% des cyclistes**,
- et au moins un cyclomoteur, ils représentent **93% des cyclomotoristes impliqués**,

Dans les accidents corporels impliquant un jeune de 14 à 17 ans et un seul véhicule :

- le jeune de 14 à 17 ans est le conducteur dans 85% des accidents,
- 68% des 14-17 sont conducteurs de cyclomoteur,
- Ces accidents représentent 33% des accidents impliquant un 14-17 ans.

Les jeunes sont accidentés en majorité lorsqu'ils sont conducteurs de leur vélo ou cyclomoteur (9 accidents corporels sur 10).

45 % des jeunes de 14 à 17 ans sont présumés responsables de leur accident.

A) Localisation : la ville plus accidentogène, la campagne plus meurtrière

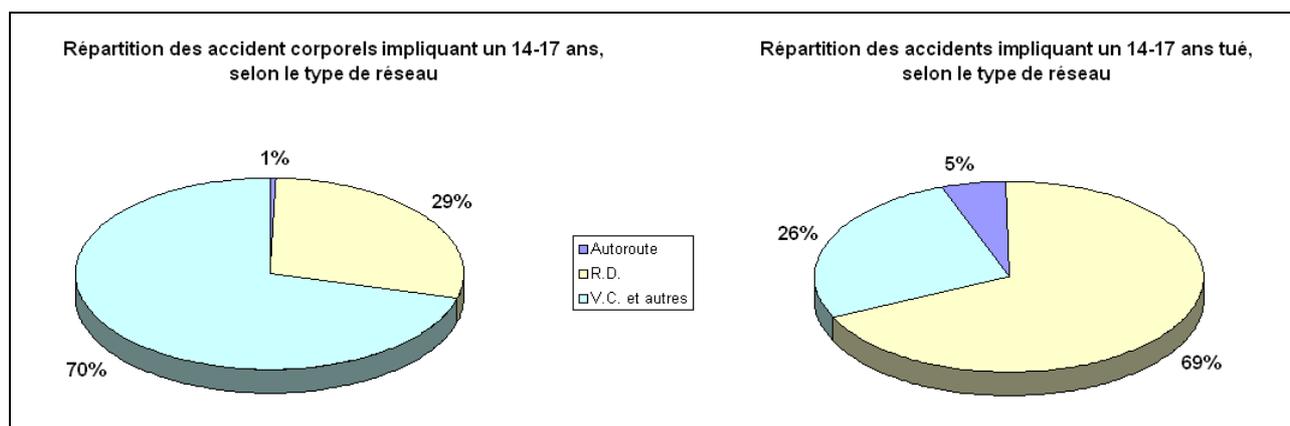
77% des accidents corporels impliquant au moins un 14-17 ans se produisent en agglomération, dont 35% dans la ville d'Angers.

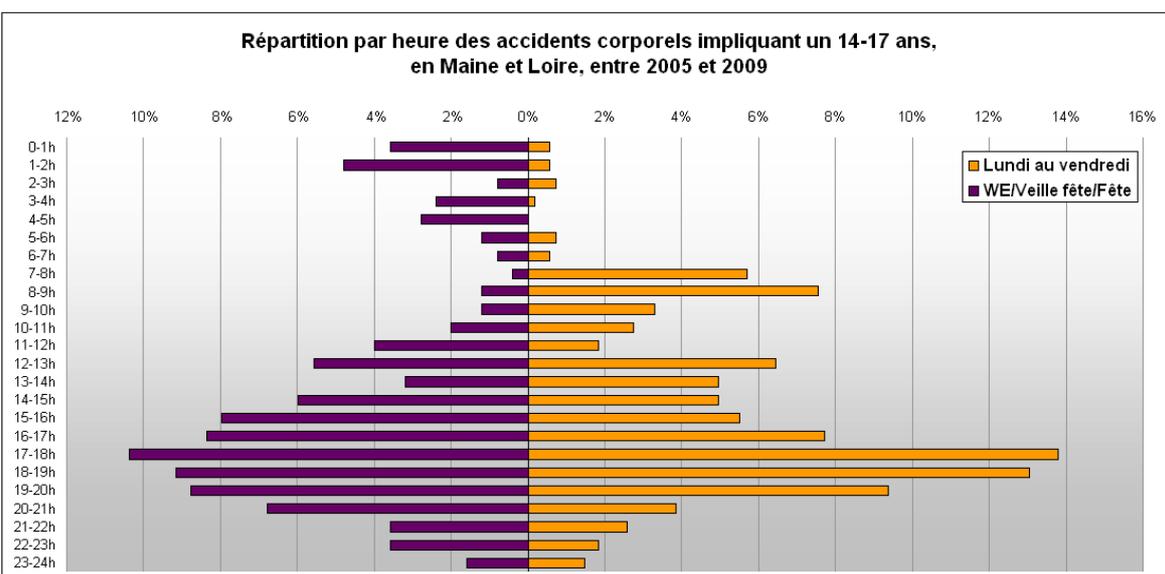
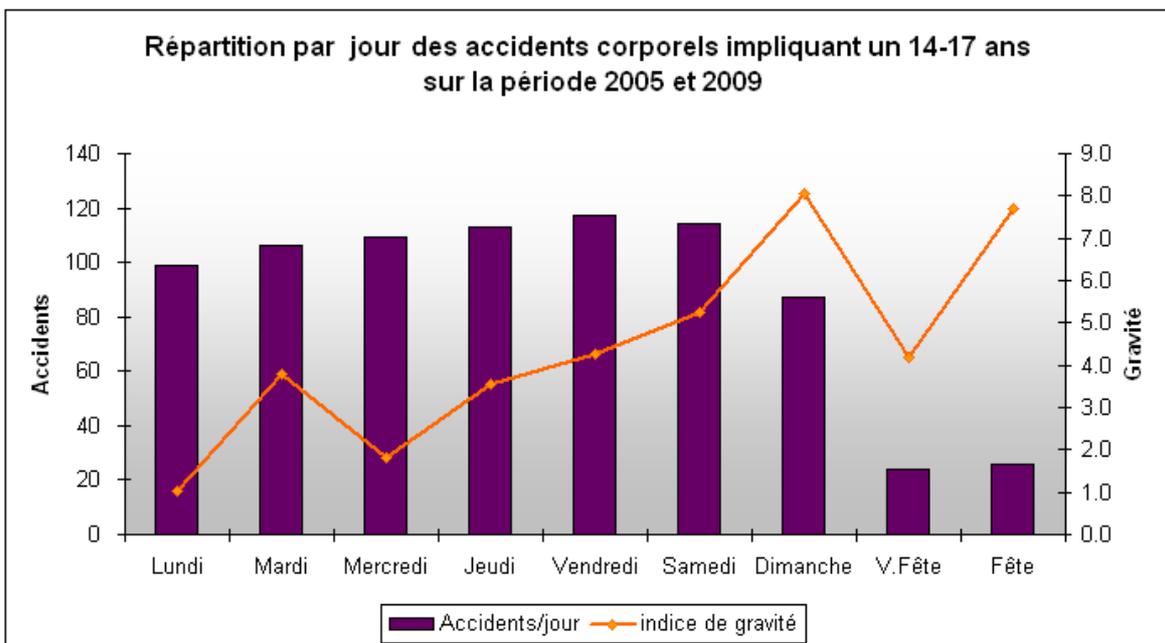
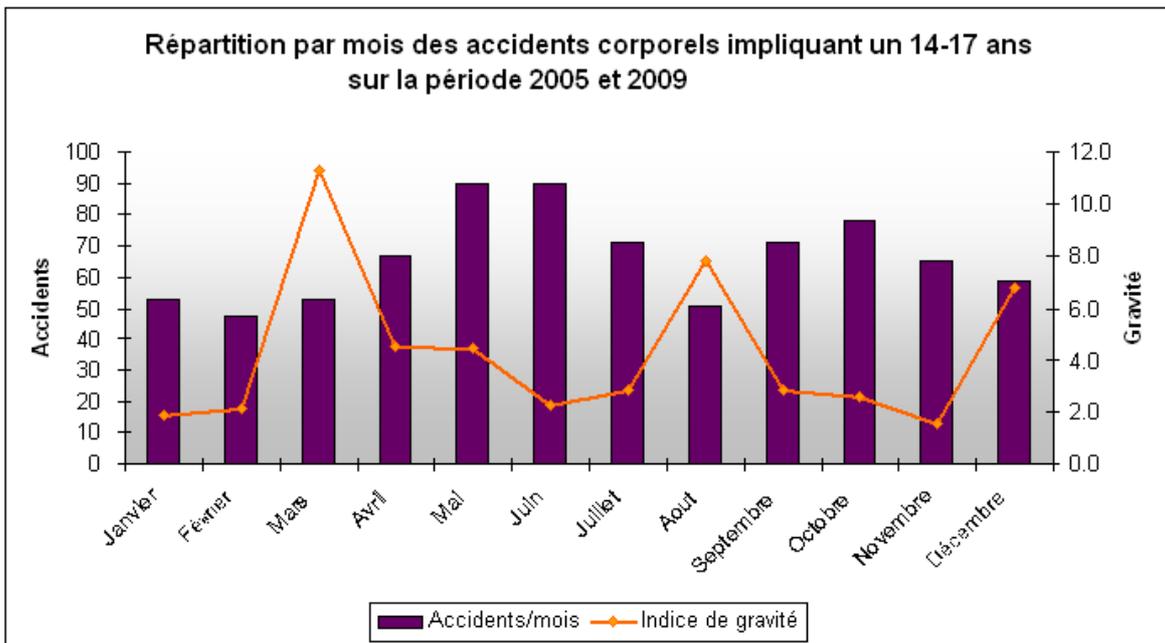
Les 14-17 ans sont impliqués dans 1 accident sur 3 dans les communes de moins de 20 000 habitants et dans 1 accident sur 5 dans les communes de plus de 20 000 habitants.

Cependant la **gravité** des accidents est **plus importante hors agglomération** (16,8 tués pour 100 accidents, contre 3,3 tués pour 100 accidents en agglomération).

85% des accidents corporels impliquant un jeune de 14 à 17 ans ont lieu en ligne droite mais les accidents les plus graves se produisent en courbe (6,2 tués pour 100 accidents).

Les accidents mortels impliquant un jeune de 14 à 17 ans se produisent à 69% sur route départementale comme pour l'ensemble des accidents du département (70%).





B) Comportement de l'utilisateur

Sur les 17 jeunes de 14 à 17 ans qui sont décédés sur la route entre 2005 et 2009,

- 4 ont entre 14 et 15 ans et 13 entre 16 et 17 ans,
- 11 sont conducteurs de cyclomoteur dont **9 présumés responsables de leur accident**.
- 5 sont passagers de voiture et 1 passager de scooter.

Sur les 12 jeunes tués à cyclomoteur, **3 sont décédés lors d'une manœuvre de tourne à gauche**, la vitesse du véhicule venant en face ayant été mal appréciée par le cyclomotoriste.

4 des 5 conducteurs de voiture, dans lesquelles 4 adolescents de 14 à 17 ans passagers ont trouvé la mort, **avaient entre 19 et 20 ans**.

7 jeunes de 14 à 17 ans **sur 17** sont morts dans un accident **n'impliquant que leur véhicule**. 5 sur 7 étaient passagers de ce véhicule.

Dans les accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans victime grave (tué ou blessé hospitalisés), les 14-15 ans et les 16-17 ans représentent respectivement 43% et 57% des 14-17 ans victimes graves.

L'alcool est présent dans 7% des accidents impliquant un 14-17 ans (11% sur l'ensemble des accidents du Maine et Loire) et dans 18 % des accidents dans lequel un 14-17 ans est tué (32% sur l'ensemble des accidents mortels de Maine et Loire).

C) Temporalité et environnement

Le nombre d'accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans est plus important en mai, juin et octobre, mais la gravité de ces accidents est plus importante en mars, août et décembre.

Ces accidents sont répartis tout au long de la semaine, avec une hausse les vendredi et samedi. Les plus graves se produisent les dimanches et jours de fête.

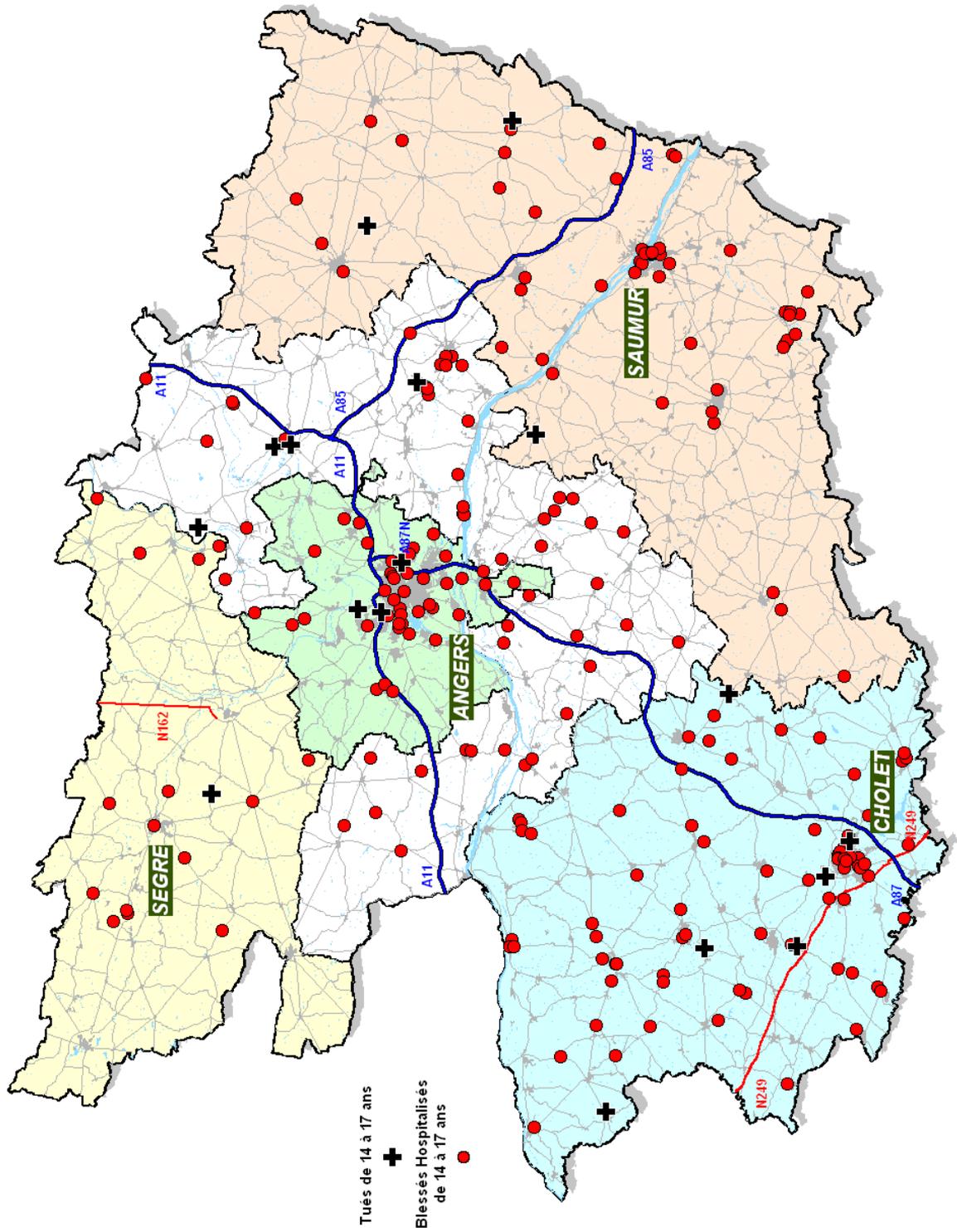
En semaine ils se produisent le matin entre 7h et 9h et le soir entre 17h et 19h, le week-end entre minuit et 2h du matin, entre 15h et 20h avec un pic entre 17h et 18h.

Les conditions climatiques au moment où se produisent les accidents impliquant un jeune de 14 à 17 ans ne diffèrent pas de celles des autres accidents corporels du département. Elles sont normales dans 87% des cas (84% pour l'ensemble des accidents du département).

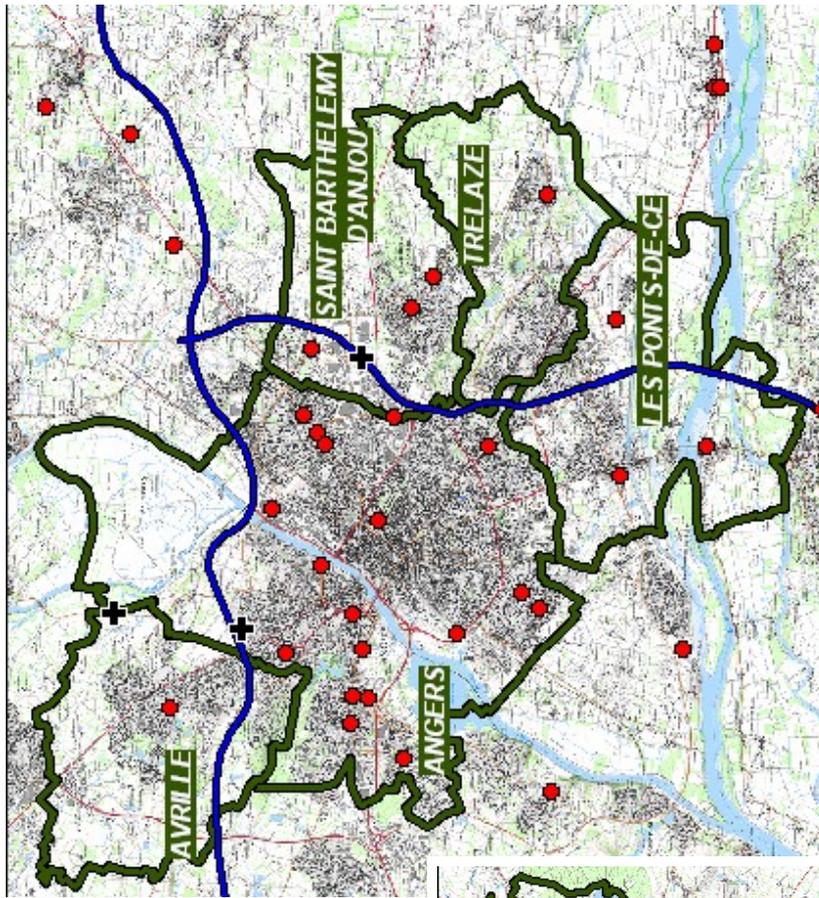
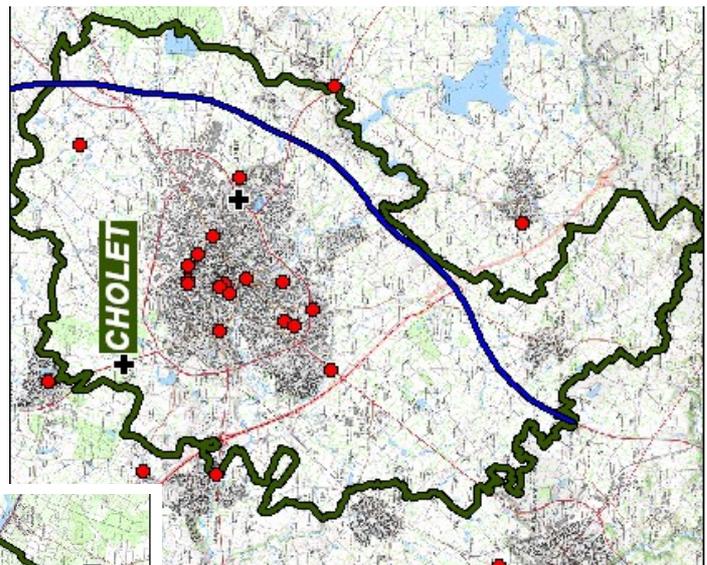
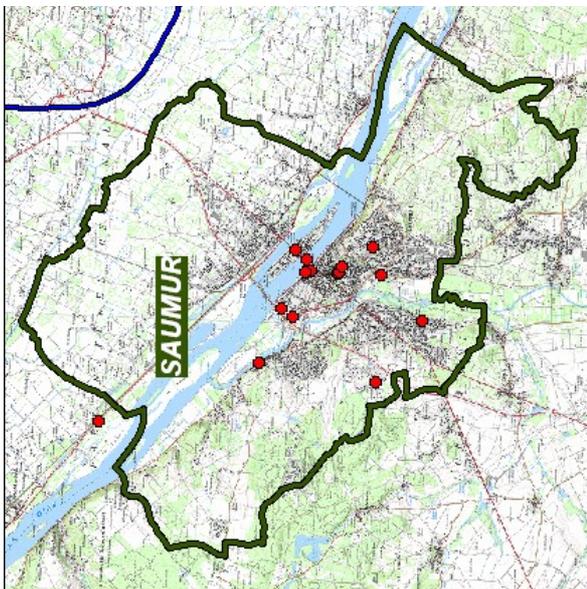
La chaussée est normale dans 80% des accidents et mouillée dans 16% des cas (77% et 19% pour l'ensemble des accidents du département).

Les accidents impliquant un 14-17 ans ont lieu de jour dans 70% des cas et de nuit avec éclairage public dans 16% des cas (respectivement 71% et 14% sur l'ensemble des accidents du département).

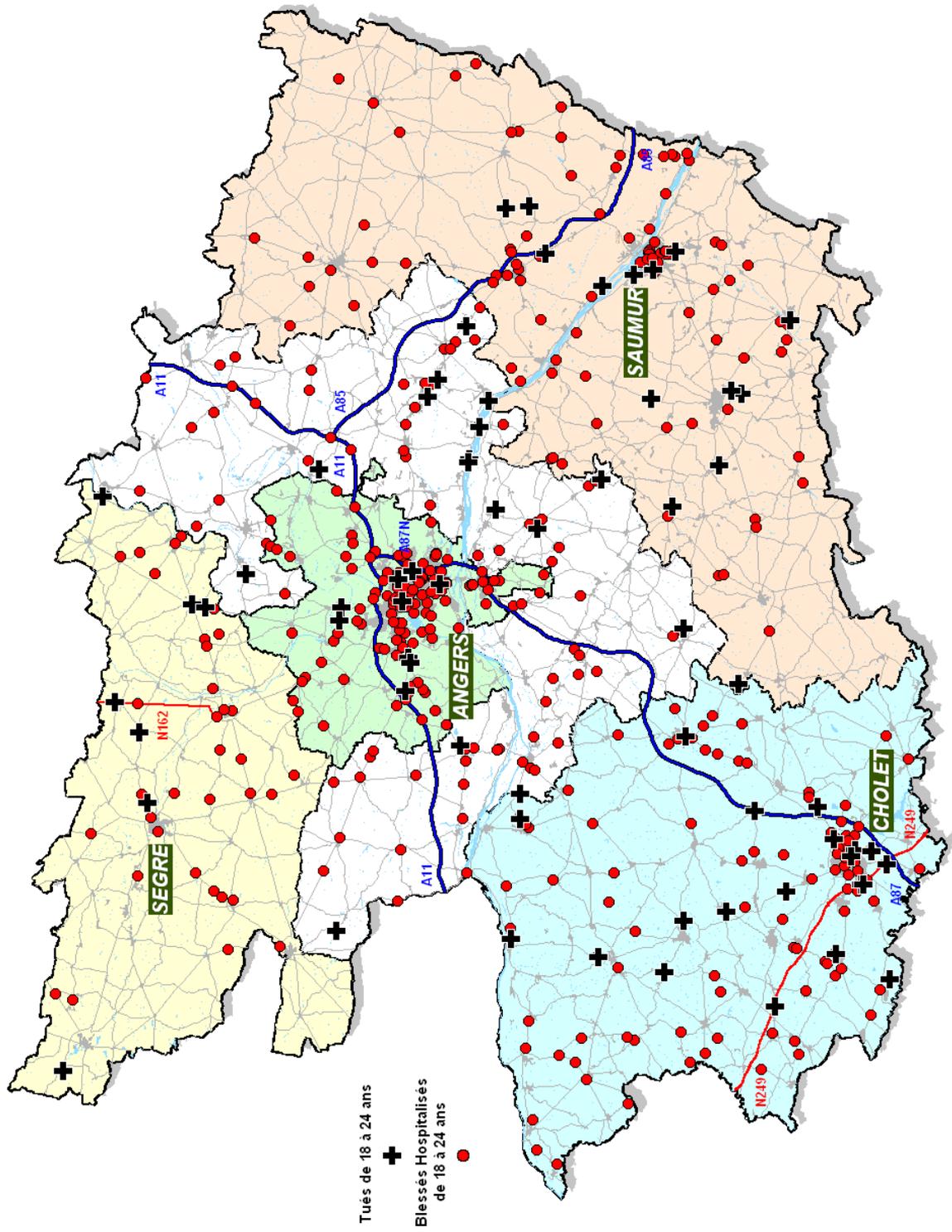
Accidents dans lesquels un jeune de 14 à 17 ans a été tué ou gravement blessé, en Maine et Loire entre 2005 et 2009



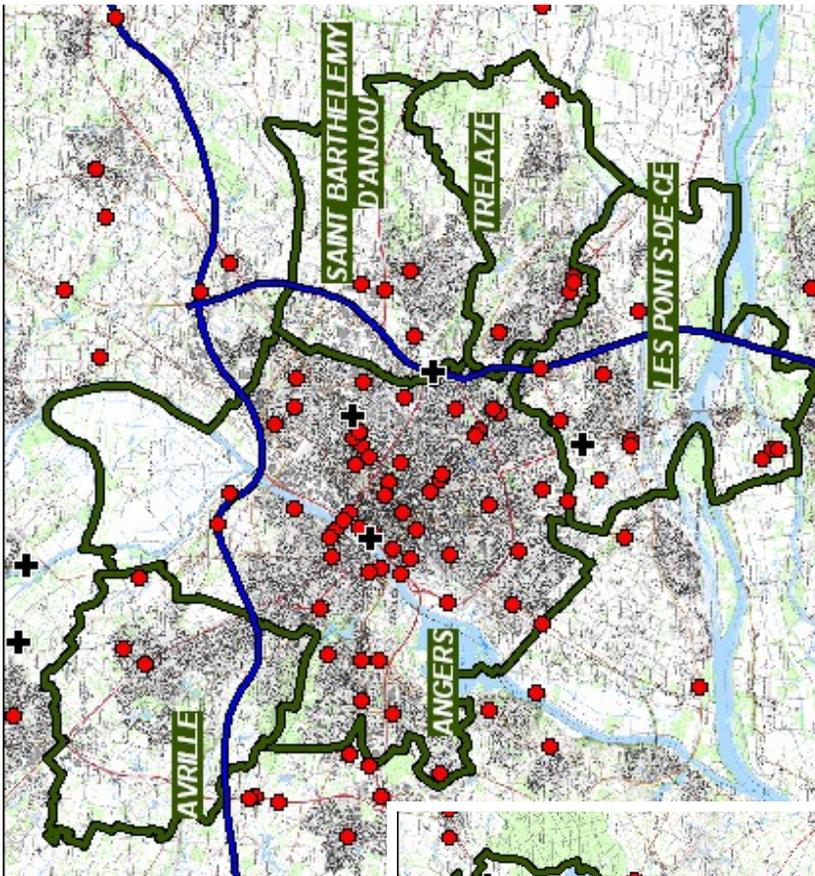
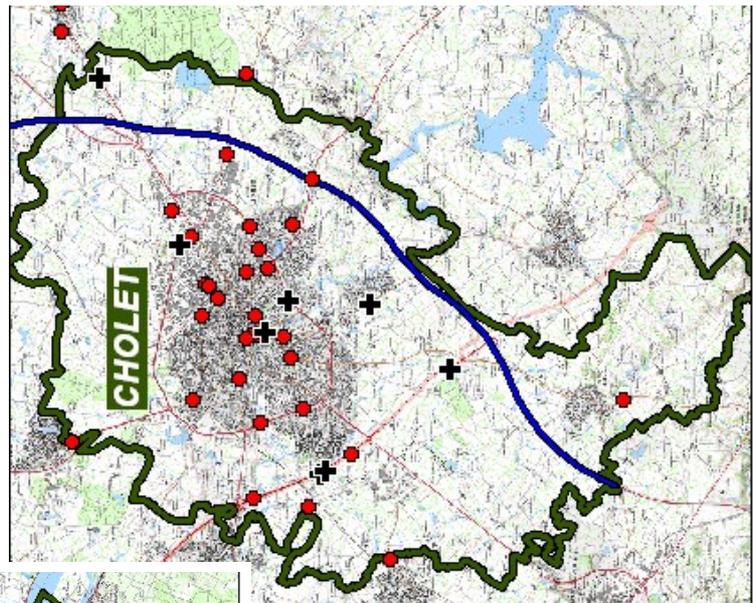
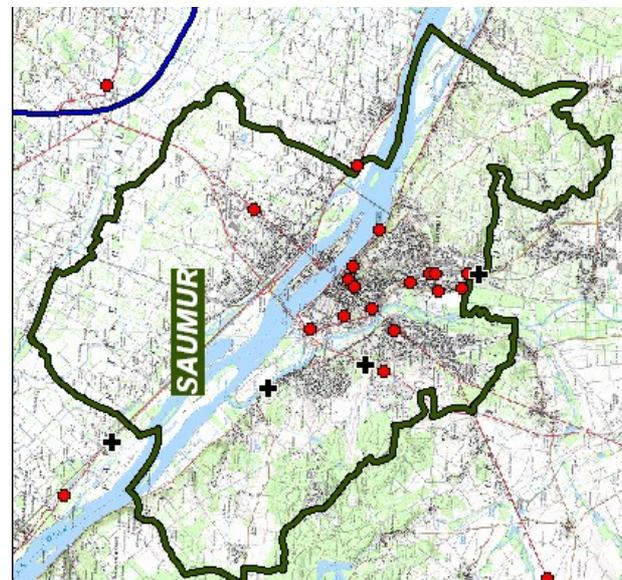
**Accidents dans lesquels un jeune de 14 à 17 ans a été tué ou gravement blessé,
en Maine et Loire entre 2005 et 2009**

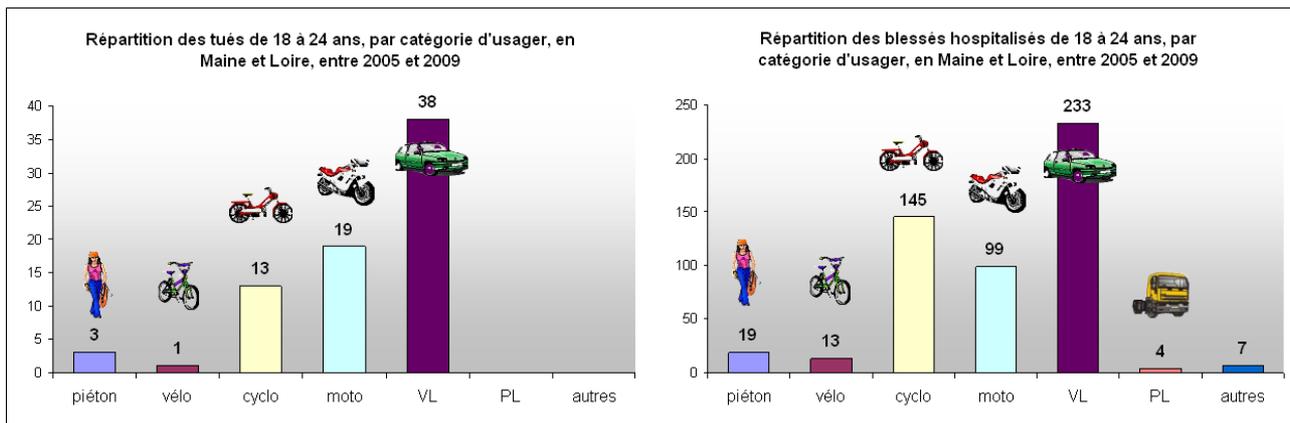


Accidents dans lesquels un jeune de 18 à 24 ans a été tué ou gravement blessé, en Maine et Loire entre 2005 et 2009

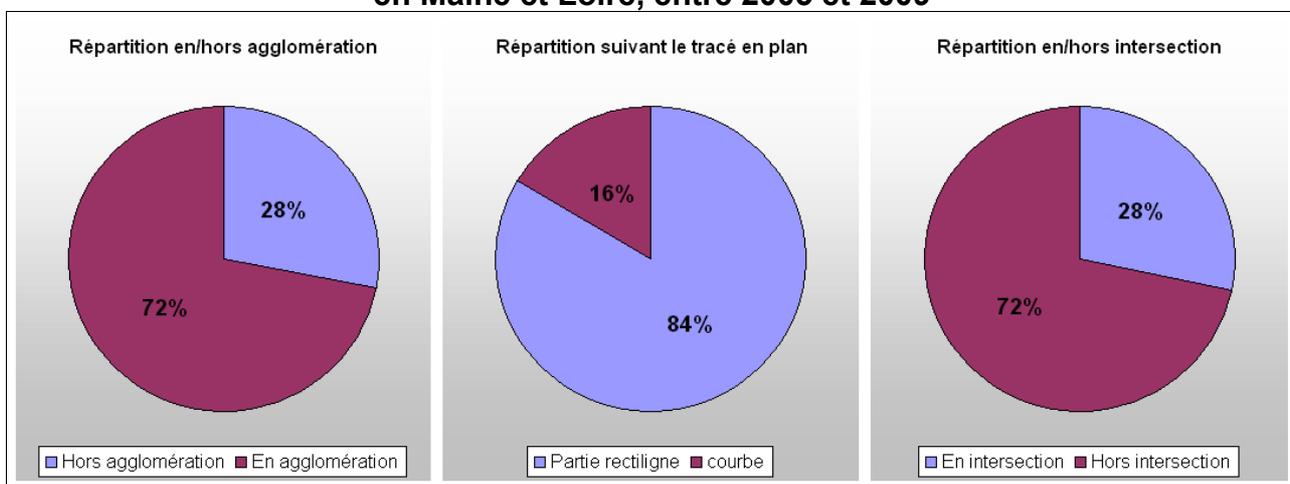


**Accidents dans lesquels un jeune de 18 à 24 ans a été tué ou gravement blessé,
en Maine et Loire entre 2005 et 2009**

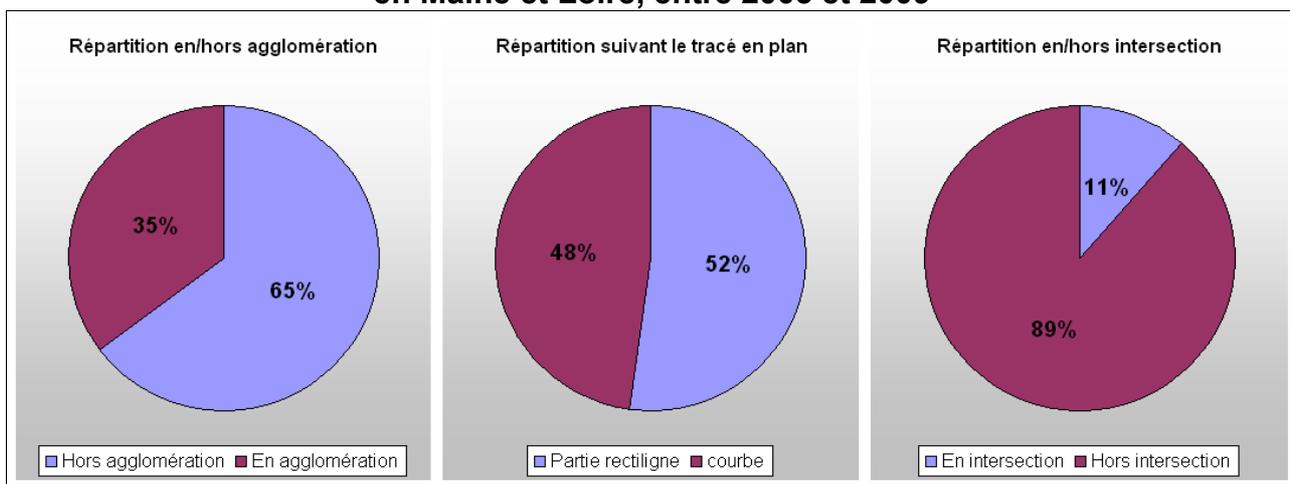




Répartition des accidents corporels, impliquant au moins un 18-24 ans, en Maine et Loire, entre 2005 et 2009



Répartition des accidents mortels, impliquant au moins un 18-24 ans tué, en Maine et Loire, entre 2005 et 2009



4- Les 18-24 ans :

Entre 2005 et 2009, les jeunes de 18-24 ans sont impliqués dans 1947 accidents corporels de la circulation soit 40% des accidents du Maine et Loire.

Dans ces accidents, 117 usagers ont trouvé la mort dont 74 âgés de 18 à 24 ans (26% des tués du département) et 834 autres usagers ont été gravement blessés, dont 516 âgés de 18 à 24 ans (25% des blessés hospitalisés du département).

La gravité des accidents de cette tranche d'âge est identique à celle du département (6 tués pour 100 accidents).

Dans les accidents impliquant un jeune de 18 à 24 ans :

- et au moins un vélo, ces jeunes représentent **67% des cyclistes**,
- et au moins un cyclomoteur, ils représentent **75% des cyclomotoristes**,
- et au moins une motocyclette, ils représentent **75% des motards**,
- au moins une voiture, ils représentent **50% des usagers VL** (passager ou conducteur) impliqués.

45% des 18-24 ans décédés dans un accident de la circulation se tuent en 2 roues motorisés et 54% en voiture.

49% sont grièvement blessés en 2 roues motorisés (244 jeunes), soit légèrement plus qu'en voiture (47% soit 233 jeunes).

Les 18-24 ans, impliqués dans un accident corporel, sont conducteur du véhicule accidenté dans 82% des cas.

A) Localisation

72% des accidents corporels impliquant au moins un 18-24 ans se produisent en agglomération, dont 44% sur la ville d'Angers. Ce taux est identique à celui de l'ensemble des accidents corporels du département.

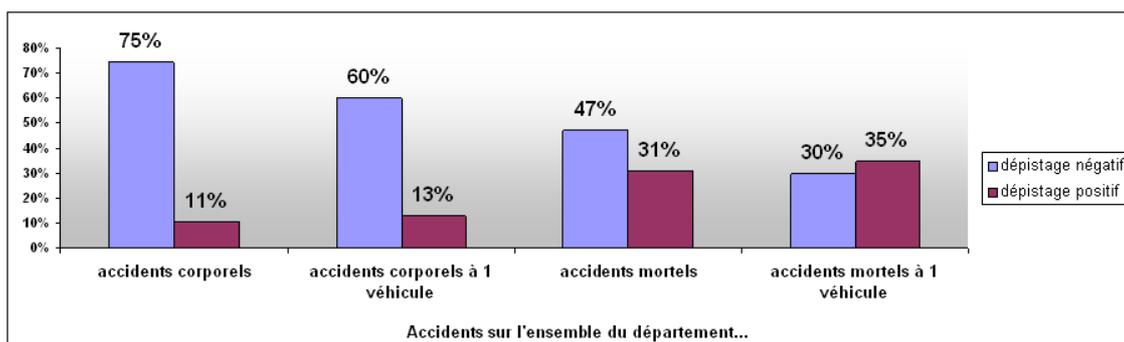
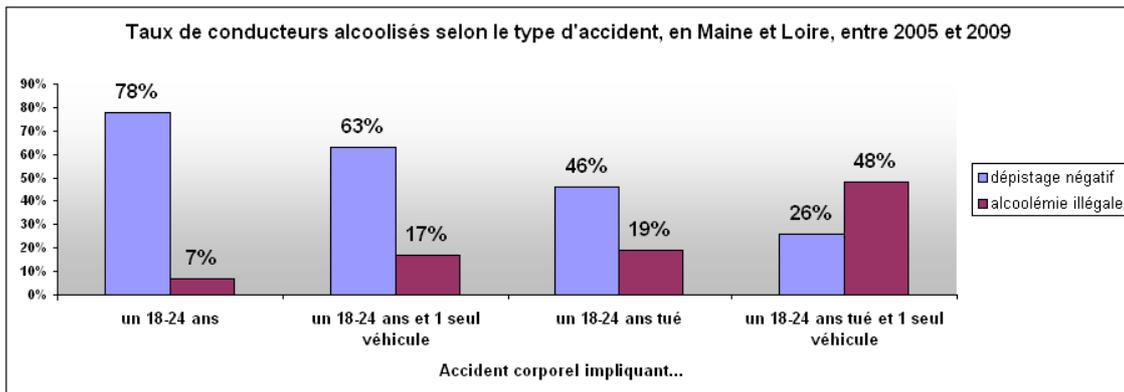
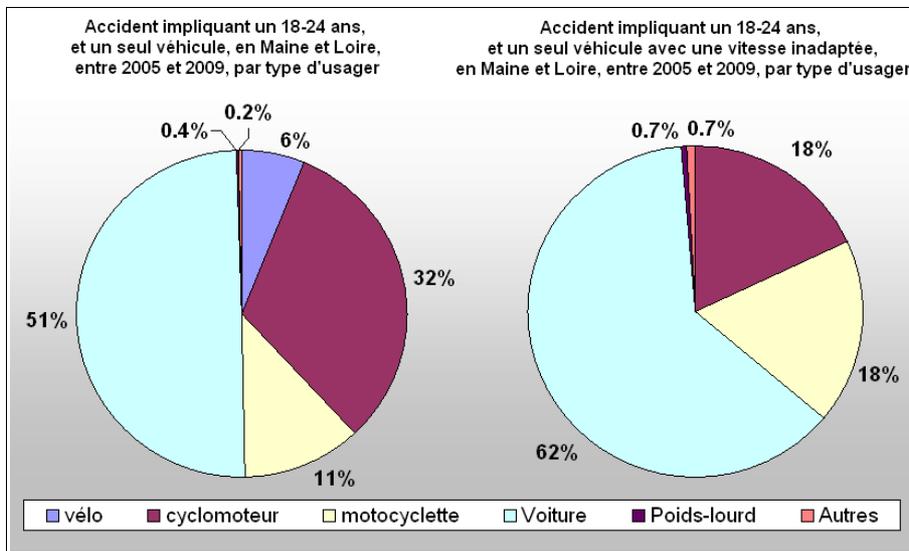
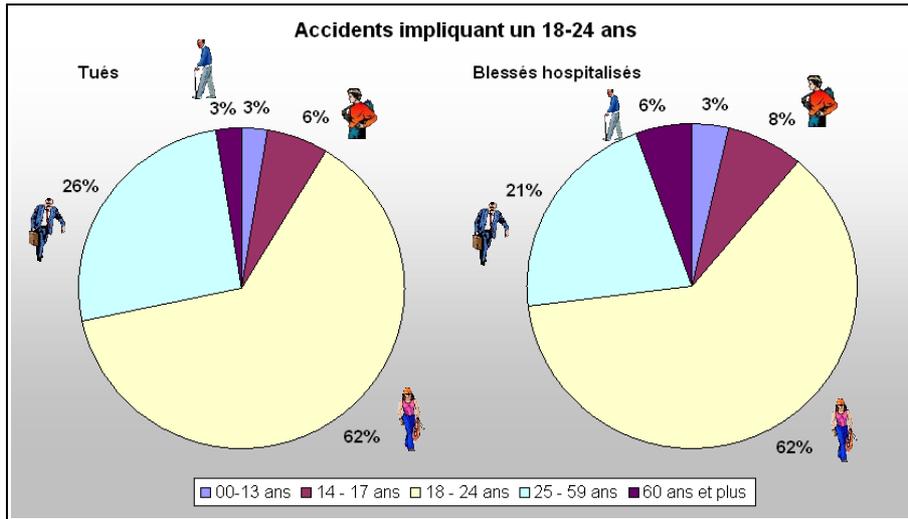
Cependant la **gravité** des accidents est **plus importante hors agglomération** (15 tués pour 100 accidents, contre 2 tués pour 100 accidents en agglomération).

Le taux d'accidents mortels en agglomération impliquant les 18-24 ans, est plus élevé (10%) dans les agglomérations de 5 000 à 20 000 habitants que dans les autres agglomérations (3% en moyenne).

84% des accidents corporels impliquant un jeune de 18 à 24 ans **ont lieu en ligne droite** mais les accidents **les plus graves se produisent en courbe** : 14 tués pour 100 accidents contre 4 tués pour 100 accidents en ligne droite.

Les jeunes de 18 à 24 ans se tuent plus sur route départementale (63% des accidents mortels, comme pour l'ensemble des accidents mortels du département) et sur route nationale (6% des accidents mortels, contre 2% pour l'ensemble des accidents mortels du département).

Répartition des victimes par tranche d'âge, entre 2005 et 2009



B) Comportement de l'utilisateur

Les 18-24 ans sont présumés responsables de 46% des accidents impliquant un jeune de leur tranche d'âge.

Dans 35% des accidents corporels impliquant un 18-24 ans une infraction au code de la route est relevée (16% sur l'ensemble des accidents corporels du département).

14% des accidents corporels impliquant un 18-24 ans sont dus à une vitesse excessive, ce qui correspond à 41% des infractions relevées dans les accidents impliquant un 18-24 ans (vitesse : 36% des infractions sur l'ensemble des accidents corporels du département).

Les accidents avec vitesse excessive sont responsables de 26% des tués et 30% des blessés hospitalisés âgés de 18 à 24 ans.

La vitesse est présente dans 43% des accidents corporels impliquant un seul véhicule et une victime grave âgée de 18 à 24 ans. Ces accidents touchent 78% d'hommes et 22% de femmes.

27% des accidents corporels impliquant un 18-24 ans ne mettent en cause qu'un seul véhicule :

- 70% des impliqués sont des hommes et 30% des femmes,
- 50% des véhicules impliqués sont des voitures et 44% des 2 roues motorisés,
- 17% des 18-24 ans impliqués ont un taux d'alcoolémie illégal.

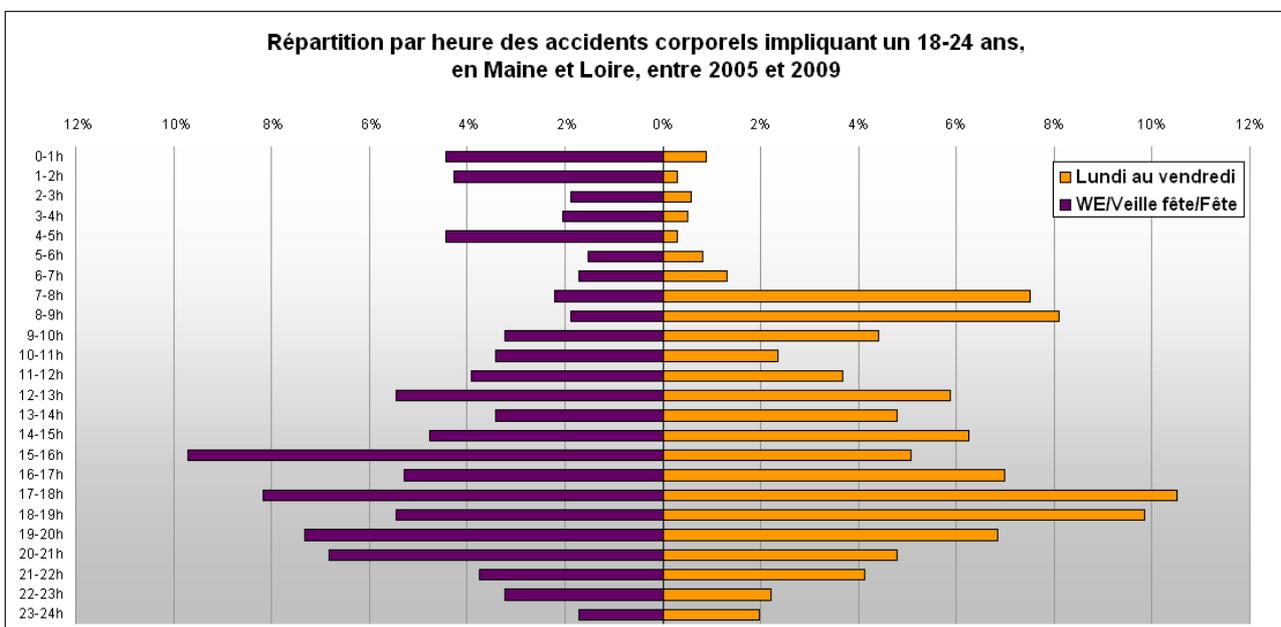
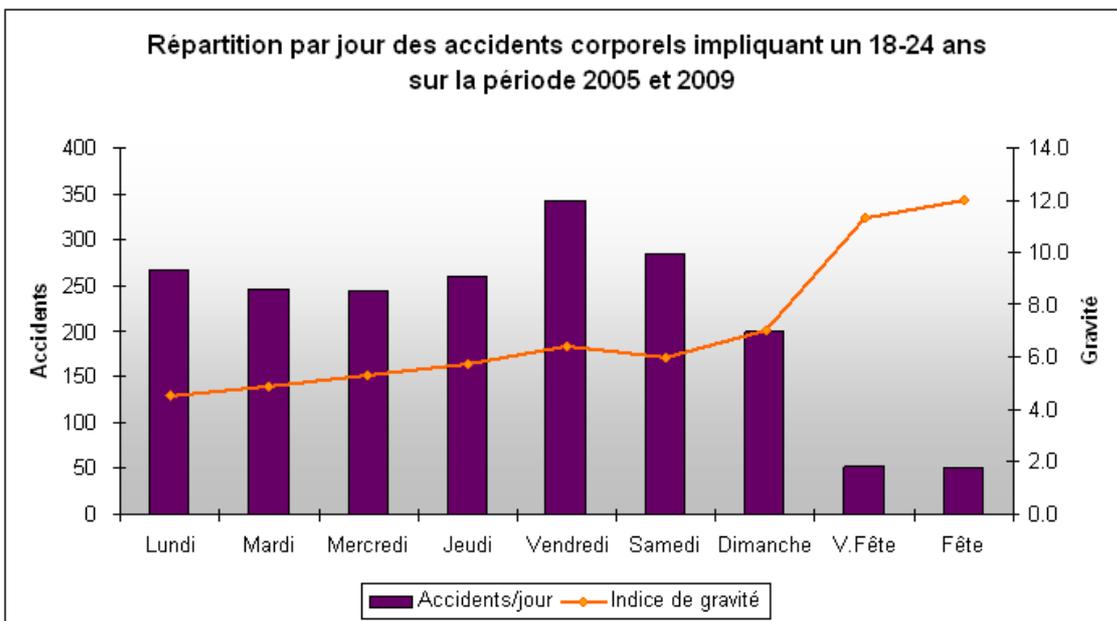
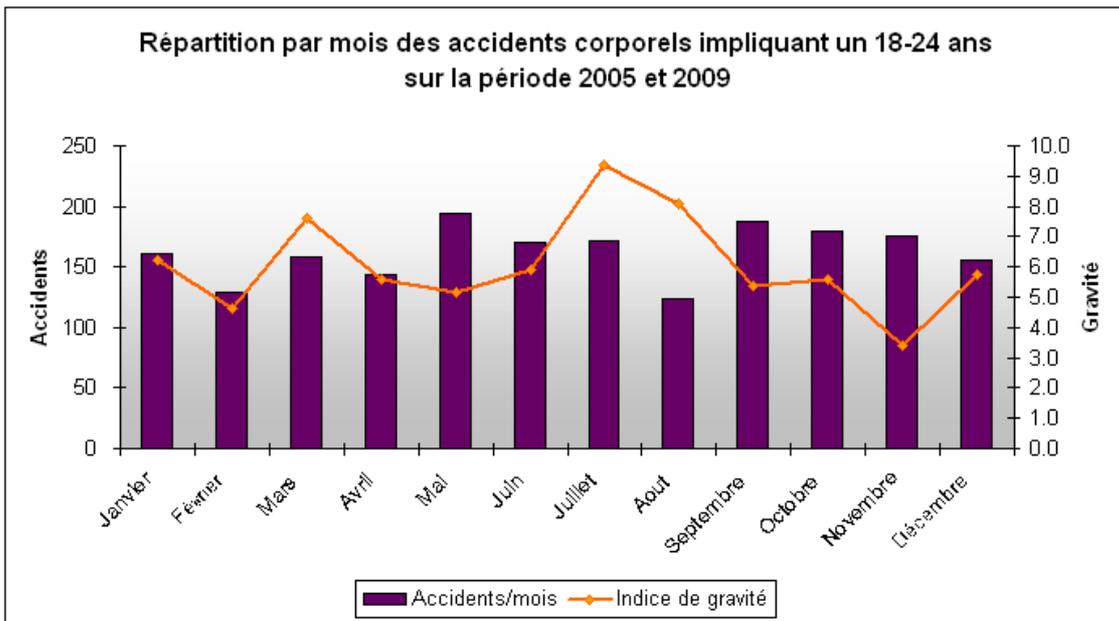
Le taux de conducteurs alcoolisés dans les accidents impliquant un 18-24 ans et plusieurs véhicules ou un piéton est de 7%, c'est moins que pour l'ensemble des accidents du département (11%).

Mais dans les accidents mortels impliquant un 18-24 ans et un seul véhicule :

- 90% des conducteurs ont entre 18 et 24 ans,
- 48% des conducteurs ont un taux d'alcoolémie illégal.
- Ces accidents représentent 43% du nombre de 18-24 ans tués entre 2005 et 2009 (45% des tués toutes classes d'âge confondues, en Maine et Loire).

55% des accidents mortels impliquant un 18-24 ans et un seul véhicule ont lieu les week-ends et jours de fête, contre 45% pour l'ensemble des accidents mortels impliquant un seul véhicule en Maine et Loire. Cela correspond à :

- 17 accidents sur 31,
- 20 tués dont 18 de 18 à 24 ans soit 1 tué sur 4 âgé de 18 à 24 ans,
- 2 accidents sur 3 entre 20h et 4h du matin,
- 11 accidents sur 31 avec une alcoolémie illégale.



C) Temporalité et environnement

Le nombre d'accidents impliquant un jeune de 18 à 24 ans est plus important en mai et septembre, mais la gravité de ces accidents est plus importante en mars, juillet et aout.

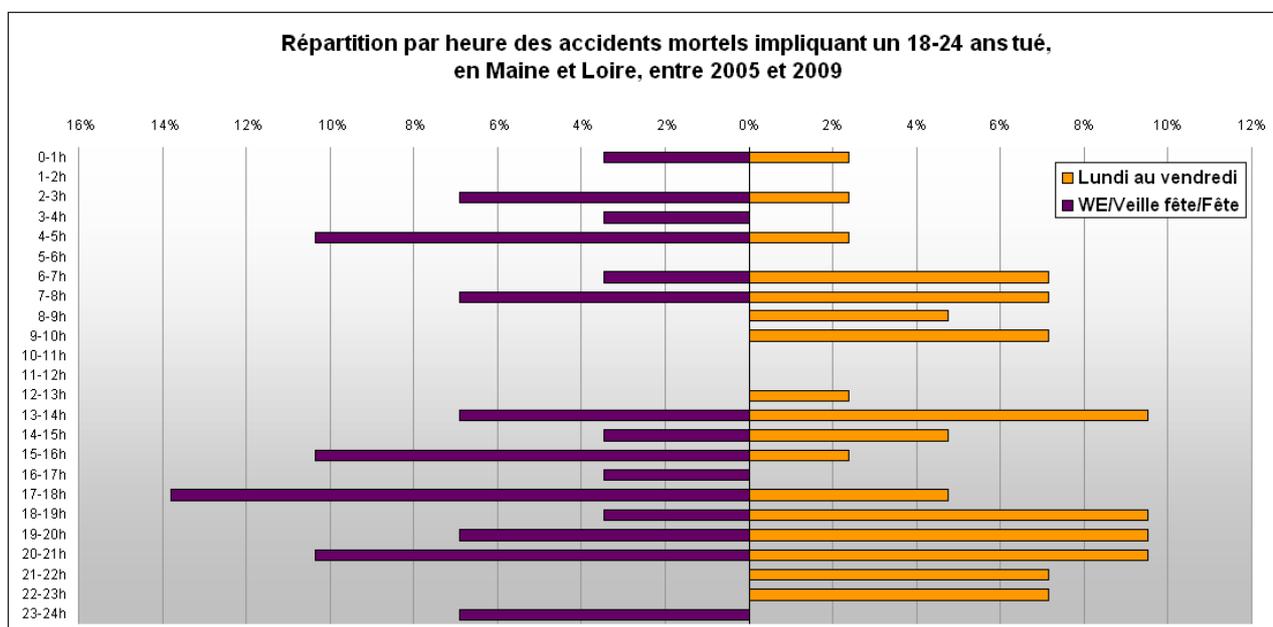
Ces accidents ont plus souvent lieu le lundi, le vendredi et le samedi. En semaine ils se produisent le matin entre 7h et 9h et le soir entre 17h et 19h.

Le week-end, les veilles de fête et jours de fête, les accidents corporels sont répartis tout au long de la journée, avec une hausse entre minuit et 2h du matin, entre 4h et 5h puis entre 15h et 20h.

Bien que les accidents impliquant les 18-24 ans soient moins nombreux le dimanche et les jours de fête, c'est à ce moment là qu'ils sont les plus graves (respectivement 7 et 12 tués pour 100 accidents). C'est aussi le cas des veilles de fête (11 tués pour 100 accidents).

33% des accidents corporels impliquant un jeune de 18 à 24 ans ont lieu de nuit, c'est plus que pour l'ensemble des accidents corporels du département (29%).

Les accidents se produisant de nuit représentent 50% des tués âgés de 18 à 24 ans, en comparaison, sur l'ensemble du département les accidents de nuit représentent 41% des tués.



5- Synthèse et conclusion :

Les jeunes de 14 à 24 ans représentent 38% des victimes graves (tués+ blessés hospitalisés), alors que leur part dans la population du Maine et Loire n'est que de 15%.

Les 14-17 ans :

70% des 14-17 ans tués sur la route entre 2005 et 2009, conduisaient un cyclomoteur et 30% étaient passagers d'un véhicule léger.

Dans les accidents corporels impliquant un 14-17 ans, ces jeunes sont présumés responsables de l'accident dans 45% des cas.

Ces accidents sont répartis sur la semaine, plutôt de jour (70% des cas) et en agglomération.

Mais les accidents les plus graves ont lieu hors agglomération, en courbe, notamment les dimanches et jours de fête.

L'alcool est moins présent dans les accidents de cette tranche d'âge, même si 11% des conducteurs (19% pour l'ensemble du département) sont alcoolisés lors d'un accident mortel.

Les 18-24 ans :

45% des 18-24 ans décédés dans un accident de la circulation se tuent en 2 roues motorisés (17% en cyclomoteur et 28% en moto) et 54% en voiture.

On compte plus de blessés hospitalisés en 2 roues motorisés qu'en voiture.

Dans près d'un accident corporel sur 2, les 18-24 ans sont présumés responsables.

Les accidents les plus graves se produisent majoritairement les dimanches, veille et jour de fête, hors intersection ou en virage.

50% des usagers de 18 à 24 ans sont tués dans un accident qui se produit la nuit contre 41% des usagers toutes classes d'âge confondues.

Dans les accidents corporels impliquant un 18-24 ans, l'alcool est moins présent que pour l'ensemble des accidents corporels du département (respectivement 6% contre 11% des accidents corporels) mais plus fortement dans les accidents mortels à un véhicule (48% contre 35% pour l'ensemble des accidents mortels du département impliquant un seul véhicule).

27% des accidents concernant cette tranche d'âge impliquent un seul véhicule. Dans 43% des cas la vitesse est la cause principale de l'accident.

Ces accidents impliquent un véhicule léger dans 50% des cas et un 2 roues motorisé dans 44% des cas.

Ces accidents à un seul véhicule représentent 41% des victimes graves de 18 à 24 ans.

Dans ces accidents l'alcoolémie est présente dans 48% des accidents mortels, ce qui représente 20% des tués de 18 à 24 ans sur 5 ans.

Ces accidents se produisent dans 55% des cas les week-end, veilles et jours de fête.

Observatoire Départemental de Sécurité Routière

Direction Départementale de Territoires

Service Sécurité routière et Gestion de Crise

15 bis, rue Dupetit-Thouars

49047 Angers cedex 01

Tel : 02.41.79.68.02 / Fax : 02.41.79.67.28